

## **Oncodesign, première IPO éligible au PEA PME ?**

**Oncodesign, PME spécialisée dans la découverte de molécules thérapeutiques pour le traitement de cancers et de maladies graves, en particulier neurodégénératives, prépare son introduction en Bourse. La société « biotech » est ainsi susceptible de réaliser la première opération éligible au PEA PME.**

Introduction en Bourse en vue pour Oncodesign. La PME dijonnaise a annoncé lundi 10 février 2014 l'enregistrement de son document de base auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) dans le cadre de son projet de cotation sur Alternext, à la Bourse de Paris, sous le numéro I.14-004. Le décret d'application du PEA PME étant sur le point de sortir, la société spécialisée dans la découverte de thérapies contre les cancers et autres maladies graves sans traitement efficace connu pourrait être la première société éligible au PEA PME à bénéficier de l'épargne des ménages investie sur cette nouvelle enveloppe fiscale.

Hasard du calendrier, Oncodesign est la deuxième PME de Côte d'Or intervenant dans le domaine de la santé à frapper aux portes des marchés financiers en l'espace de quelques jours, après Crossject, dont la période de souscription à l'introduction en Bourse s'achève le vendredi 14 février.

### **350 millions d'euros de revenus potentiels sous accord**

Créée en janvier 1995 par le docteur Philippe Genne, PDG et actionnaire majoritaire, Oncodesign est une société rentable qui a réalisé en 2012 un chiffre d'affaires de 7,2 millions d'euros pour un résultat net de 0,8 million d'euros. La société de biotechnologies compte CM-CIC Capital Innovation et BPI France parmi ses actionnaires minoritaires. Elle concentre ses efforts de recherche sur les inhibiteurs de kinases qui permettent de bloquer l'action d'enzymes régulatrices de l'organisme. Le dérèglement des kinases « est responsable de plus de 400 maladies, dont de très nombreux cancers », précise Oncodesign dans son communiqué de presse.

Depuis 2011, Oncodesign a signé des partenariats de co-développement avec les laboratoires Ipsen (janvier 2012, maladie de Parkinson), Sanofi (6 indications, programmes de recherche confidentiels) et UCB (maladies neurodégénératives), tous en dehors du traitement de cancers. Ces partenariats prévoient jusqu'à 350 millions d'euros de revenus potentiels pour la société sous réserve du franchissement des étapes préétablies avec chacun des trois partenaires. Cette somme n'inclut pas le montant des royalties (redevances) susceptibles d'être versées plus tard dans l'hypothèse d'une commercialisation de produits incorporant les molécules visées. La sélection des candidats-médicaments issus de ces programmes est prévue en 2015 ou 2016.